



N° 89

POUR PUBLICATION IMMEDIATE
LE VENDREDI 4 DECEMBRE 1964.

Signature d'un accord entre le Canada et la
Banque de développement interaméricaine

Le gouvernement canadien a conclu aujourd'hui un accord avec la Banque de développement interaméricaine aux termes duquel le Canada consacrera jusqu'à 10 millions de dollars au financement de projets d'assistance économique, technique et éducative à l'Amérique latine.

L'accord énonçant les dispositions en vertu desquelles la Banque administrera au nom du Canada la mise en oeuvre de projets convenus a été signé aujourd'hui à New York par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, et par le président de la Banque, M. Felipe Herrera.

La Banque fera servir les fonds canadiens à des prêts appliqués à des programmes et projets convenus, dont la mise en oeuvre s'étendra dans certains cas sur une cinquantaine d'années. Les prêts pourront être consentis sans intérêt ou à toutes autres conditions convenues entre le Canada et la Banque. Le remboursement se fera en dollars canadiens. Les prêts seront assortis de frais de service équitables.

Le Canada a coopéré par le passé avec la Banque inter-américaine par le moyen d'opérations parallèles de financement et par des achats bancaires de participations aux prêts de la Banque interaméricaine destinés à des fins de développement économique